



DÉLÉGATION DE L'AUBE

## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION DES D.D.E.N. DE L'AUBE Janvier 2020



### Éditorial

**Belle et Bonne année à toutes et à tous !**

DDEN depuis 20 ans, la présidence m'a été confiée courant 2019.

Je rends hommage à Raymonde Charpentier, devenue présidente d'honneur, en charge de la laïcité (laïcité qui doit être l'objet d'une vigilance de tous les instants) ainsi qu'à tous les DDEN du département de l'Aube qui œuvrent depuis de nombreuses années pour l'école de la République.

Il est bon de rappeler que le DDEN est un acteur officiel, investi dans des missions citoyennes. Affecté à chaque école, il est membre de droit du Conseil d'École et est à l'écoute des exigences du présent avec les réalités d'une Société qui change.

Les DDEN de l'Aube ont des projets pour 2020, bien sûr les 2 concours nationaux que sont :

- le concours des écoles fleuries et plantations,
- le concours "se construire citoyen".

Pour la rentrée 2020/2021, viendra se rajouter un concours local sur le patrimoine local. En effet, chaque ville ou commune met en avant son patrimoine et nos écoliers pourront, eux aussi, participer à son rayonnement.

Le dernier projet est de travailler avec les personnels de santé du monde scolaire. Il ne se passe pas une semaine sans qu'un média ne sorte un article ou une étude sur le danger des écrans pour nos petits. Nous organiserons au cours du 1<sup>er</sup> trimestre une conférence qui s'intitulera "Grandir en santé avec les écrans".

Le constat est général et nos enseignants en sont les premiers témoins : fatigue dès le matin (certains enfants

dorment pendant la récréation), apathie, nervosité, manque d'attention, mutisme, troubles moteurs ou psychiques etc...

Il est vrai que les parents sont éberlués par la capacité de leurs enfants à utiliser les écrans alors qu'eux-mêmes ont besoin d'apprentissage et les fondamentaux sont oubliés. L'enfant a besoin de la perception corporelle pour savoir qu'il existe, il a besoin de bouger pour acquérir le mouvement, de jouer, de rire, de grimper, de crier, d'inventer des histoires, de pleurer, de se salir, d'apprendre le doux, le chaud, le froid... et pour cela il a besoin de l'accompagnement de l'adulte.

### L'ENFANT NE DOIT PAS ÊTRE DÉPENDANT DE L'OBJET !

Avec les parents des Conseils d'École, les associations de parents d'élèves, les enseignants, nous souhaitons être des relais auprès des intervenants de santé du monde scolaire qui veille aux bonnes conditions de vie des enfants.

Je renouvelle mes vœux les meilleurs pour 2020, à tous ceux qui œuvrent pour l'éducation des enfants, de nos enfants, car nous le savons tous :

### L'AVENIR DU PAYS REPOSE SUR L'ÉDUCATION

Anne-Marie ROYER  
Présidente de l'Union 10

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde »

Nelson Mandela



*Au seuil de l'An 2020, Madame la Présidente de l'Union auboise, ainsi que les membres du Bureau départemental, présentent leurs meilleurs vœux à l'ensemble des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale et à leurs familles, à Monsieur le Directeur et aux personnels des Services Académiques de l'Aube, à Mesdames et Messieurs les Maires et les conseillers municipaux ainsi qu'à Mesdames et Messieurs les Directeurs et enseignants des écoles du département.*

*La jeunesse, comme la verdure, pare la terre ; mais l'éducation la couvre de moissons.*

Rivarol

## L'ANATEEP, partenaire incontournable de la sécurité des transports scolaires

Le 27 septembre 2019, la commission permanente du Conseil Régional Grand Est a décidé de développer une politique de prévention active en matière de sécurité des transports scolaires, en sensibilisant les élèves, en développant d'autres types d'action. Cette politique s'effectuera en partenariat avec l'ANATEEP dans le cadre d'une convention.

« Nous allons attribuer à chaque service transport une enveloppe financière pour décliner ces actions. Nous n'avons pas encore arrêté une stratégie en ce sens. C'est pourquoi nous comptons sur l'ANATEEP pour construire ce qui semble le plus pertinent en matière de sensibilisation à la sécurité », a précisé Mireille Gazin, Présidente de la commission transport et déplacement de la région Grand Est.

Par anticipation, il avait été proposé, le 6 septembre, à Monsieur le Directeur académique des services de l'éducation nationale, des séances de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires dont certains établissements ont déjà bénéficié. Les demandes d'intervention ou d'exercice d'évacuation de car sont à adresser à Monsieur Alain Daurut, 1 Le Pré Flérot 10140 Amance – Tél. 03 25 41 33 89 ou 06 01 72 74 41 Courriel : [daurut.alain@wanadoo.fr](mailto:daurut.alain@wanadoo.fr) ou [daurut.alain@gmail.com](mailto:daurut.alain@gmail.com)

Outre les actions auprès des élèves, l'ANATEEP propose d'autres services à destination des collectivités locales (services « transport », contrôleurs,



Des stagiaires attentifs qui découvrent les nombreux aspects de leur mission



Une maquette pour voir l'intérêt de la ceinture

accompagnateurs, emplois-jeunes), des entreprises de transport (cadres, conductrices et conducteurs), des organismes d'éducation spécialisée (IME, IMPRO, CAT, EREA,...).

Ainsi, le 9 octobre 2019 a eu lieu, à Méry sur Seine, un stage de formation

à destination des personnels d'accompagnement des écoliers dans les cars. C'est à la demande de Monsieur Jean-Claude Marion, président du syndicat intercommunal des transports scolaires que sont intervenus deux formateurs du BETECS (Bureau d'études, transport éducatif culturel et scolaire), structure de l'ANATEEP depuis 1981.

Après un rappel de la législation relative au transport en commun d'enfants ont été abordées les règles de sécurité à respecter entre la prise en charge des passagers et leur descente aux points d'arrêt. Ce fut l'occasion de voir, ou revoir, quelles sont les responsabilités de chacun, familles et enfants, transporteurs et conducteurs, enseignants, élus locaux, autorités organisatrices et, bien entendu, les accompagnateurs dont l'ANATEEP souhaite la présence généralisée, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Parmi les sujets évoqués, on retiendra la sécurité des enfants de 3 à 6 ans, notamment au moment de la récupération par les familles lors du voyage retour, les problèmes de discipline et le règlement des conflits qui en découlent, et, hélas, le refus de nombreux passagers d'accomplir le premier des gestes qui sauve les vies, **boucler sa ceinture de sécurité**.

Alain Daurut Correspondant départemental de l'ANATEEP

## Et quand les murs de l'école deviennent des œuvres d'art...

Le projet est né de lors d'un conseil d'école. Le souhait de remplacer la fresque de l'école élémentaire Charles Chevalier qui datait de la fin des années 1990 est évoqué. Les services municipaux interviennent pour enlever l'ancienne mosaïque et nettoyer les murs afin qu'en mai 2018, au cours de la Journée Citoyenne organisée par la ville de Troyes, l'équipe pédagogique et les élèves, les habitants et une association du quartier repeignent en blanc les murs de l'école. Un chantier de jeunes parachève cette opération. Le préau est prêt pour accueillir un nouveau Projet Artistique Globalisé qui se déroulera durant l'année scolaire 2018-2019 avec l'intervention de l'artiste plasticien aubois Nicolas Thiebault-Pikor.

Le thème défini "Des mots pour notre école" permet aux élèves de travailler autour des lettres et des formes graphiques ; de découvrir différentes écritures (arabe, chinois, tamoul) avec la coopération des parents. La notion de jeu est omniprésente dans ce projet car les mots ne sautent pas aux yeux, il faut les chercher et les deviner. Les 11 enseignants et leurs 178 élèves se sont impliqués et appliqués pour offrir à leur préau une fresque colorée qui reflète la diversité et l'esprit coopératif de cette école et lui offre un nouvel éclat.



Laurie Kasprzyk

## Les écoles de l'Aube ont des idées

Que vous soyez DDEN, enseignant, parent d'élève, élu local ou simple citoyen, témoin d'un événement ou d'une action remarquable et originale dans un établissement scolaire du premier, n'hésitez pas à nous en informer afin que nous en fassions état dans notre bulletin annuel. Une photographie, quelques lignes d'explication et les coordonnées complètes d'un contact



envoyés par courriel ou par voie postale sont les éléments nécessaires pour la prise en compte de votre signalement.

Ce jour-là, l'école de Chenegy recevait des bénévoles de la Sécurité Routière, pour apprendre les bons comportements, à pied, à vélo, dans l'auto de papa ou de maman. Les bonnes idées, c'est un peu comme les bonbons, c'est meilleur quand on les partage avec les copains...

## La laïcité prend racine au RPI d'Auxon

Le 29 novembre dernier, en présence des maires d'Auxon et des communes du RPI, des enseignantes, du trésorier départemental de l'Union des Familles Laïques et des DDEN du secteur, les élèves ont assisté et procédé, comme cela s'est déjà fait dans de nombreuses communes du département, à la plantation d'un arbre de la laïcité. « La laïcité doit être un principe fondamental de l'école ; la plantation d'un arbre dans ce cadre est un symbole pour rappeler que la laïcité permet la liberté de pensée, l'égalité des filles et des garçons, et le rejet de toute violence. L'école se doit d'être un lieu de savoirs, d'apprentissage et de vivre-ensemble dans la tolérance, le progrès et le respect » a déclaré Béatrice Dewanker, directrice du RPI.

Le message a été parfaitement reçu par les écoliers qui ont hâte, désormais, de voir grandir cet arbre sous lequel viendront sans doute, demain, s'abriter leurs enfants, voire même, leurs petits-enfants.



Des élèves ont apporté leur aide pour planter l'arbre de la laïcité

## Retour sur l'Assemblée Générale 2019

L'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le 3 avril 2019 au Centre Sportif de l'Aube à Troyes. Le compte-rendu est consultable sur le site Internet de l'Union départementale : <http://10.dden-fed.org/>

Vous y trouverez également les nouveaux statuts, adoptés à l'unanimité par l'AG extraordinaire réunie auparavant. Ces statuts, actualisés au regard des dispositions financières imposées par les établissements bancaires, permettent de régler certains problèmes de trésorerie, tant des secteurs, que de l'Union Départementale.



Raymonde Charpentier est désormais, Présidente d'honneur de notre Union Départementale

Le point d'orgue de cette AG fut, sans aucun doute, l'hommage rendu par les personnalités présentes, dont Sibylle Bertail, conseillère départementale, à Raymonde Charpentier pour ses 34 ans de DDEN, dont 16 en qualité de présidente de l'Union.

Eddy Khaldi, président de la Fédération Nationale, après avoir retracé les grandes lignes de son engagement, remit à Raymonde Charpentier une médaille en remerciement des services rendus et pour la défense de la laïcité, un des piliers de l'école républicaine.

*« Tant qu'il y aura des livres, des gens pour en écrire et des gens pour en lire, tout ne sera pas perdu dans ce monde, qu'en dépit de ses tristesses et de ses horreurs, nous avons tant aimé »  
Jean D'Ormesson*

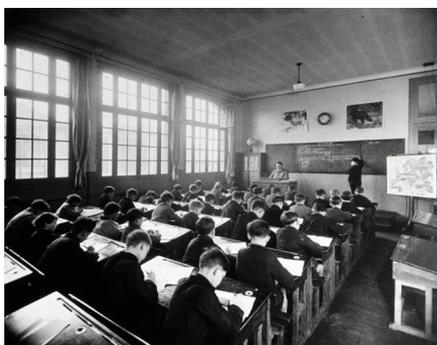
## L'Union des DDEN de l'Aube recrute toujours des bénévoles

L'Union des DDEN de l'Aube est toujours prête à accueillir de nouveaux bénévoles. Depuis quelques mois, une douzaine de candidats nous ont rejoints avec bonheur. Peut être candidat toute personne attachée aux valeurs de l'école publique laïque. Le rôle et les missions du DDEN font l'objet d'un document consultable sur le site de la Fédération nationale [http://www.dden-fed.org/wp-content/uploads/09-8699-DDEN\\_depliant.pdf](http://www.dden-fed.org/wp-content/uploads/09-8699-DDEN_depliant.pdf)

Le DDEN, nommé par le directeur académique des services de

l'éducation nationale, participe aux 3 conseils annuels de son école ou RPI d'affectation et renseigne, chaque année, la fiche d'enquête relative à la sécurité et à l'équipement de l'établissement scolaire. Il peut, le cas échéant, avoir un rôle de médiateur entre les enseignants, les collectivités locales et les familles. Le DDEN est donc une personnalité influente du système éducatif national.

Pour tout renseignement, consulter le site internet de l'Union: <http://10.dden-fed.org/>



## MUSÉE AUBOIS D'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION

Présidé par notre ami Frédéric Lauberteaux, le Musée est installé dans les locaux de l'ESPE et du CANOPE.

Vous pouvez l'aider en précisant, lors des conseils d'école, qu'il peut recueillir documents et matériels scolaires promis à la destruction, en incitant les professeurs et leurs élèves à visiter la salle de la communale de la III<sup>ème</sup> République.

contact : 03 25 82 84 35

## EST-CE RINGARD DE PARLER DE LAÏCITÉ ?

La laïcité est une valeur de la République, qui a toujours suscité des débats passionnés, débats relancés suite à deux faits récents !

1<sup>er</sup> épisode. Lors de la campagne précédant les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'écoles, la FCPE a produit une affiche destinée à obtenir les votes des mères musulmanes. Cette affiche représentait une fillette et sa mère coiffée d'un foulard (et **non d'un voile**, comme cela a été dit partout).

Le ministre de l'Éducation Nationale a rappelé à la FCPE qu'elle devait respecter la laïcité.

L'affiche pouvait être considérée comme racoleuse, mais le ministre pouvait-il faire une remontrance à une association de parents (comme il aurait pu le faire s'il s'était adressé à des enseignants) sans qu'on le soupçonne de profiter de l'incident pour intervenir dans la campagne électorale en cours ?

Heureusement, il ne semble pas qu'il y ait eu une incidence sur les résultats des votes. Mais le débat a été relancé sur le port du foulard.

2<sup>ème</sup> épisode. Lors d'une sortie scolaire au sénat, un membre du Rassemblement National a interpellé une mère accompagnante sur le fait qu'elle était coiffée d'un **foulard** (non pas d'un voile), l'obligeant à quitter la salle avec son fils traumatisé !

Les réactions ont été nombreuses dans les médias. Mais surprise, personne n'a rappelé qu'il revient au directeur ou à la directrice

d'école, la décision d'accepter ou non une accompagnatrice coiffée d'un foulard.

D'où le dilemme. Il y a le **principe**. Une sortie scolaire est le prolongement de la classe, donc aucun signe politique ou religieux pour les accompagnants.

Mais il y a la réalité. Dans certains quartiers, les mères musulmanes sont les seules volontaires pour accompagner les sorties scolaires. Alors faut-il supprimer les dites sorties et donc en priver des enfants qui n'ont pas l'occasion d'avoir accès à la culture ?

Pour conclure, remarquons que la défense de la laïcité est légitime de la part du ministre de l'Éducation Nationale, mais il semblerait que l'attitude des pouvoirs publics concernant ce principe, soit différente selon les interlocuteurs potentiels (les mères musulmanes ou les évêques de France, par exemple).

Rappelons l'intervention du Président de la République rencontrant les évêques de France, et déplorant que « *le lien soit rompu* » entre les pouvoirs publics et l'Église de France, alors qu'il n'y a pas de lien puisque la loi de décembre 1905 établit un régime de séparation des "Églises" et de l'Etat.

Raymonde Charpentier



*Mesdames, Messieurs les DDEN,*

*La 75ème campagne annuelle de solidarité et de citoyenneté de la Jeunesse au Plein Air est lancée. Notre campagne de solidarité a pour objectif de faire connaître les colonies de vacances aux élèves et aux enseignants. Parce que les apports éducatifs des colonies de vacances sont multiples et contribuent au développement de nombreuses compétences chez l'enfant et le jeune (vivre ensemble, mobilité et engagement), il est important de sensibiliser les élèves au respect du droit aux vacances pour tous les enfants et qu'ils en soient les acteurs solidaires.*

*En 2019, au niveau national, ce sont plus de 20 000 enfants qui sont partis grâce à la JPA grâce à la Campagne de solidarité 2018 et aux partenaires de la JPA. En 2020, l'objectif est de contribuer au départ de plus de 25 000 enfants. Pour notre département, chaque année, environ 300 enfants aubois reçoivent une aide pour partir et ceci ne serait pas possible sans la participation indéfectible des DDEN aubois.*

*Cette année encore, nous avons besoin de votre soutien pour aider toujours plus d'enfants à partir en vacances collectives.*

*Vous remerciant pour votre engagement,*

*Séverine Hohler*

*Présidente du comité JPA de l'Aube*

Siège administratif : 15 avenue d'Échenilly — 10120 Saint André les Vergers – Tél. 03.25.82.68.66

**"Lire et faire lire", une association qui ne manque pas d'ouvrage(s)**

**Lire et faire lire recherche des bénévoles de plus de 50 ans qui aiment la lecture et désirent partager ce plaisir lors de rencontres régulières avec des petits groupes de 2 à 6 enfants. Rejoignez-nous, nous manquons de lecteurs en zone rurale ou éloignée de Troyes.**

**contacts : Anne-Marie Quignard - Tél. 06 07 10 57 17 ou [annemarie.quignard@orange.fr](mailto:annemarie.quignard@orange.fr)**

D.D.E.N. de l'Aube : E.S.P.E. 6 avenue des Lombards 10000 TROYES Courriel: [ddenaube@gmail.com](mailto:ddenaube@gmail.com)  
Présidente : Anne-Marie Royer 06 73 77 94 96 Trésorier : Francis Grenet 03 25 37 54 22 - [francis.grenet@orange.fr](mailto:francis.grenet@orange.fr)

Directrice de la publication A-M. Royer. Rédacteurs : A-M. Royer, R. Charpentier. A. Daurut, L. Kasprzyk

Imprimerie LE DOMAINE Bar sur Aube